



### Avis de grève du personnel

Nous avons reçu l'information qu'il y aura la possibilité d'une prochaine séquence de grève du 8 au 14 décembre prochain. Évidemment, nous vous tiendrons au courant des développements par courriel et par le biais de votre enfant, en lui envoyant l'information papier également. Veuillez consulter vos courriels régulièrement et vérifier le cartable de votre enfant pour les informations papier.

### Absence de votre enfant

Plusieurs élèves sont absents depuis quelques jours et par souci de sécurité, nous vous rappelons l'importance de nous aviser, **à chaque fois**, avant 7h45 le matin. Vous devez appeler au 418-423-2751 poste 3700 et laisser le message sur la boîte vocale. Cela nous évitera d'appeler tous les parents qui n'ont pas motivé leur enfant. Merci de votre collaboration.

### Habillement sur la cour

Nous vous rappelons d'habiller convenablement vos enfants en **prévoyant des vêtements chauds**. Nous demandons, à chaque élève, le port du manteau d'hiver, des pantalons de neige, des gants ou mitaines, d'une tuque, d'un cache-cou, des bottes chaudes et des **mitaines et tuques de rechange**. Il est aussi obligatoire d'avoir une paire de chaussures pour l'intérieur. Notez que **le code de vie stipule que l'adulte en place peut juger de la pertinence de l'habillement**. Le principe de bienveillance guide nos décisions.

### Fermeture pour tempête

C'est toujours le Centre de services scolaire des Appalaches qui prend la décision de fermer ou non les écoles en cas de météo jugée dangereuse. Le site internet du CSSA ([www.csappalaches.qc.ca](http://www.csappalaches.qc.ca)) est généralement à jour vers 6h15 le matin, sur les radios locales ou sur le site Facebook du Centre de services scolaire des Appalaches. De plus, en cas de fermeture, le service de garde est également fermé. Nous tenons aussi à rappeler que les parents sont toujours premiers maîtres pour décider d'envoyer ou non leur enfant à l'école, notamment en cas de météo difficile.

### Inscriptions au préscolaire

Après la période des fêtes, ce sera la période pour inscrire vos tout-petits à la maternelle. Vous devez **prendre rendez-vous au secrétariat au 418-423-2751 poste 3700**. Le **certificat de naissance original de votre enfant** ainsi qu'une **preuve de résidence** sont nécessaires pour l'inscription. Voici les dates pour procéder à l'inscription :

Le mardi 30 janvier 2024 de 7h30 à 15h30 directement au secrétariat de l'école

Le mercredi 31 janvier 2024 de 7h30 à 15h30 directement au secrétariat de l'école

### Absence de votre enfant

<b>École Ste-Bernadette Coleraine</b>	<b>École St-Nom-de-Jésus Beaulac</b>
418-423-2751 poste 3700	418-458-2322 poste 4800

### Numéros utiles

<b>École Ste-Bernadette Coleraine</b>	<b>École St-Nom-de-Jésus Beaulac</b>
418-423-2751	418-458-2322
Secrétaire : 3700	Secrétaire : 4800
Direction : 3701	Direction : 4801
Service de garde : 3710	Service de garde : 4817
TES : 3715	TES : 4806

### Portes verrouillées

Les portes de l'école seront verrouillées en tout temps afin d'assurer la sécurité de tous. Vous devez sonner soit à la boîte noire extérieure près de la porte #1 du secrétariat et attendre que quelqu'un vous réponde et vous ouvre ou sonner à la porte #2 près du stationnement.

## LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



L'on ne joue pas avec la sécurité de son enfant ou celle des autres.

L'imprudence des parents trop pressés met en danger la vie des jeunes qui circulent aux abords des écoles. Lorsque vous allez reconduire ou chercher votre enfant à l'école, soyez attentifs et prudents, respectez les règles et le civisme c'est la moindre des choses.

Si vous êtes témoin de comportement inacceptable, agissez et dénoncez, c'est votre devoir.

Pourquoi tolérer ou ignorer l'intolérable.

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la  
**SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**